

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3669 - Mercredi 08 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

Le couvre-feu reporté à 23h, les mosquées rouvertes sous conditions



Arrivée du président Azali à la cérémonie du 6 juillet au stade de Hombi.

**Ntsudjini plongé dans un nuage
de gaz lacrymogène**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juillet 2020**

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 55mn

Fadjr : 05h 17mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 10mn

Maghrib: 17h 58mn

Incha: 19h 12mn



6 JUILLET :

45 ans d'indépendance avec un système administratif « désuet et immuable »

En marge de cette 45e année depuis l'ascension des Comores à l'indépendance, l'association Ngo'shawa plaide pour un changement d'un système qui a longtemps duré.

Le pays vient de souffler sa 45ème bougie lundi dernier à Anjouan, depuis qu'il a accédé à son indépendance vis-à-vis de la France. 45 ans de lutte, de combat face à l'oppression, aux privations, aux discriminations, aux humiliations... Ce fut le combat des braves gens qui ont donné leurs âmes pour des Comores unifiées et soudées. Dans cette déclaration de l'association Ngo'shawa, il est montré que depuis 1975 à nos jours, « tous ces efforts n'ont servi qu'à l'oppression et à la pauvreté ». Les jeunes de Ngo'shawa ont levé les rideaux et plaident pour un changement d'un système qui n'a que trop duré. « En 45 ans d'indépendance, les gouvernants ont bâti plusieurs infrastructures, instruit plusieurs générations et permis un certain nombre d'acquis. Mais force est de constater qu'une grande partie de notre peuple continue de vivre dans la pauvreté », lit-on dans cette

déclaration.

« Ces 45 années ont été marquées par une instabilité politique et institutionnelle, des élections non transparentes ni libres et apaisées, le non respect de plusieurs droits fondamentaux et une dégradation des relations entre le pouvoir et l'opposition ». Ce mouvement de jeunes réclame haut et fort le respect de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression, la liberté de la presse, le droit de manifester, la liberté de réunion, l'égalité devant la justice que l'on soit partisan ou non d'un pouvoir en place, le droit à la sûreté, la présomption d'innocence, le respect des droits de la défense et le droit à la dignité de la personne que l'on soit en prison ou en liberté.

« Nous exigeons du gouvernement de la transparence notamment sur les dons suite au passage du cyclone Kenneth. Que dire des 10% prélevés aux fonctionnaires » ? Pour ce qui est de la justice, Ngo'shawa souhaite tout simplement qu'elle « fasse son travail et protège nos concitoyens, nos enfants ! Les cas de violences faites aux femmes et aux enfants ne cessent d'augmenter face au laxisme,

aux irrégularités du système judiciaire et la corruption. Et par dessus tout, la transparence en cette gestion de crise de la Covid-19 ».

Pour rappel, le 1er juillet dernier, les écoles et les universités ont rouvert après plusieurs mois de fermeture pour cause de coronavirus. Et le mouvement n'a pu que constater des dispositions en deçà des attentes. En outre, Ngo'shawa appelle la jeunesse comorienne « à prendre rendez-vous avec l'avenir en participant et en s'engageant davantage pour l'édification de la Nation, la construction d'un Etat de Droit, l'avènement d'un Etat démocratique, le recouvrement de notre intégrité territoriale, la préservation de notre unité, la défense de notre souveraineté et le bien-être du Peuple Comorien ». « Nous pouvons, et nous devons chacun éveiller l'appétit pour la justice et la démocratie, l'éducation pour tous, le développement et la valorisation de notre patrimoine commun, nous le devons aux futures générations », conclut-il.

Andjouza Abouheir

OPINION

Le 6 Juillet 1975, le désespoir dans l'espoir

Certainement, la date du 6 juillet 1975 reste dans la mémoire de chaque Comorien comme celle où, l'enfant de Domoni ya Ndzuanu AHMED ABDALLAH ABDERMANE, devant la chambre du Conseil à Moroni a défié l'autorité française pour proclamer unilatéralement l'indépendance des Comores.

De Ngazidja, à Ndzuanu et Mwali, à l'exception de Maoré qui « a choisi de rester française » à la suite d'une consultation organisée par la France, l'espoir était grand. Les Comoriens ont applaudi, chanté et danser pour célébrer ce moment historique tant attendu pour la liberté du pays et du peuple. Croyant remettre les Comores aux mains des Comoriens, le peuple a cru faire tomber les chaînes de l'esclavage et de la colonisation sans que la terre puisse absorber le sang de qui que ce soit, contrairement aux autres pays africains qui ont du passés par les armes pour arracher leurs indépendances par la force. Il fallait un homme de la carrure d'AHMED ABDALLAH pour avoir un tel succès.

Que peut-on dire après ? Les années passent et le pays est sur la mauvaise marche. Nombreux sont les Comoriens aujourd'hui déçus par cette liberté. Et pourtant, si on n'est pas prétentieux elle devrait nous rendre service. On parle de l'indépendance des Comores ce qui ne signifie pas seulement une ouverture à la liberté mais que désormais on doit se prendre en charge et construire notre avenir (financière-

ment, économiquement et même militairement) sans l'intervention d'une puissance ou organisation étrangère.

Le 6 juillet 2020, les Comoriens observent avec gravité et solennité les 45 ans de souveraineté du pays et chacun va de son bilan globalement loin d'être approuvable. Aujourd'hui notre indépendance se résume par la lutte pour accéder au pouvoir et le maintien au pouvoir par la force au risque de mener le pays dans des graves dérives par des réformes interminables et des élections controversées, des coups d'Etat et la montée des mouvements de déstabilisations.

Au bout du compte, dans tout cela, on se rend compte que le soif du pouvoir est motivée par ce que nous pouvons résumer par le besoin pour certains de « se servir et non pour servir ». L'économie est mise à mal. Chacun se serve la part du gâteau commun au détriment du peuple. Le pays n'avance pas. Notre ascenseur est délibérément bloqué. On n'a l'impression que notre indépendance se justifie par un seul objectif que l'on puisse siéger dans les instances internationales aux mêmes titres que les autres pays.

AMBDU-ROIOUF ABDU
Juriste en droit public

Actualité en bref

Des pharmaciens aux arrêts pour recel de médicaments

At moins deux pharmaciens sont arrêtés par la gendarmerie pour recel de médicaments et autres équipements de protection individuelle destinés à la lutte contre le coronavirus. Au lendemain même de l'arrivée du cargo transportant depuis le Maroc près d'un demi-million de masques, une partie de ce don du roi Mohamed VI a été détourné et mis en vente à des pharmacies et des particuliers. Des militaires ainsi que des agents de l'aéroport seraient impliqués dans cette affaire. Quelques semaines auparavant, La Gazette des Comores avait révélé la vente inconnue des médicaments octroyés par la France. Ils étaient dérobés au dépôt de l'ocopharma selon nos informations. Un cadre du ministère de la santé prétend qu'il ne s'agit pas de ces médicaments-là. Ce que ce pharmacien qui nous a fourni les informations prouve à l'appui, balaie d'un revers de main.

Les passagers bloqués à Madagascar peuvent rentrer aux Comores « s'ils ont leur test »

Un document émanant de la coordination nationale de lutte contre la Covid-19 avait autorisé une femme et sa fille de pouvoir rejoindre leur famille aux Comores depuis Madagascar « à condition que les résultats du test PCR de la Covid-19 soient négatifs », précisait ce document signé par le coordinateur national et non moins porte-parole du gouvernement. Aussitôt, le consulat des Comores à Majunga, ville portuaire de Madagascar d'où devait embarquer la famille concernée, a pris le contre-pied de ladite note pour la simple raison qu'elle ne portait pas de numéro de référence. En effet, s'il a été signé par le ministre Msaidié, le document en question n'a pas été numéroté par son secrétariat parce que, nous dit-on, le docteur Djabir, chef des urgences d'El-maarouf, qui le faisait signer à Msaidié, a brûlé cette étape et est parti dare-dare avec.

Autre raison non évoquée de l'annulation de l'autorisation, la polémique qui est née à un moment où plusieurs dizaines de Comoriens ou résidents sont bloqués dans la grande île depuis la fermeture des frontières pour cause de coronavirus. Interrogé sur leur sort, le coordinateur national Houmed Msaidié déclare à La Gazette des Comores qu'ils « peuvent rentrer » à condition d'avoir leur test. « C'est la seule condition. D'ailleurs le gouvernement est prêt à prendre en charge une liste établie par l'ambassade si les tests de dépistage sont faits » et qu'ils sont négatifs. Problème, à l'heure actuelle l'Etat malgache est dans l'incapacité de leur faire faire ces tests selon une source diplomatique. En un mot comme en mille, ces compatriotes doivent prendre leur mal en patience.

Le gouverneur déchu d'Anjouan, Salami Abdou, a perdu une deuxième sœur depuis qu'il est en détention

Hadidja Abdou, la grande sœur du gouverneur déchu d'Anjouan Salami Abdou, est décédée dans la nuit du vendredi au samedi 4 juillet à Mutsamudu. Cette sexagénaire a laissé derrière elle 6 enfants. En 2019, le 24 mars plus précisément, Salami a perdu une autre grande sœur, en l'occurrence Dhoirient Abdou. Elle était âgée de 47 ans et a laissé derrière elle 4 enfants. Détenu depuis octobre 2018 sans aucune autre forme de procès jusqu'à maintenant, Salami s'était battu bec et ongles afin de pouvoir rendre un dernier hommage à sa sœur, en vain. Pourtant les prisonniers ont des droits dont celui d'avoir la permission d'assister à l'enterrement d'un membre de la famille. Ce 4 juillet, il n'a pas non plus bénéficié de ce droit alors que le pays s'appretait à souffler ses 45 bougies, dans une ambiance plus tendue que jamais.

Insultée par une page Facebook proche du régime Azali, l'élue franco-comorienne Faouzia Vitry saisit la justice

Elle justifie son choix de porter « pour toutes les femmes d'ici et d'ailleurs ». Résident à La Réunion, Faouzia a saisi le tribunal judiciaire de Saint-Denis pour un article publié par une page Facebook proche du régime Azali, la traitant de « p*** des réseaux français ». Quelques jours avant ce réquisitoire, l'élue franco-comorienne avait pris position en faveur de l'évacuation sanitaire de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi. M. Vitry s'était même montrée disposée à accueillir le prisonnier politique dans le cadre de ses soins. Et comme on dit, l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pvayi

Qui fait mal (son lit) couche mal

Comme on fait son lit, on se couche

CORONAVIRUS :

Le couvre-feu reporté à 23h, les mosquées rouvertes sous conditions

C'était lors de la cérémonie officielle du 45e anniversaire de l'indépendance des Comores que le chef de l'Etat a annoncé l'allègement de certaines mesures contre la propagation de la Covid-19. Le couvre-feu qui était fixé de 20h à 5h est désormais repoussé à 23h. Les mosquées rouvrent à condition que chaque fidèle porte un masque entre autres obligations. Quant à la réouverture des frontières internationales, le sujet est en étude.

C'est dans une ambiance conviviale qu'a été célébré le 45e anniversaire de l'indépendance des Comores au stade de Hombo à Anjouan. Dans le respect des mesures barrières, dont

le port du masque et la distanciation physique, la cérémonie s'est déroulée comme à l'accoutumée, à la différence bien évidemment du lieu. Dans son allocution, le président Azali Assoumani n'a pas manqué d'évoquer la pandémie de la Covid-19. C'était l'occasion pour le chef de l'Etat d'alléger certaines mesures prises dans la lutte contre la propagation de la Covid-19 et qui ne sont pas sans impacter l'économie nationale.

Situation dont il est conscient. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il décide d'alléger ces mesures pour « réguler l'activité économique de manière à sauvegarder la stabilité sociale et l'équilibre macroéconomique ». Ainsi les prières collectives ont repris depuis le

lendemain 7 juillet à midi à condition que chaque fidèle fasse ses ablutions à la maison, apporte un tapis de prière individuel, porte un masque, et respecte la distanciation physique.

Le chef de l'Etat annonce à la même occasion l'ouverture « des classes dites d'examens du primaire et du secondaire ainsi que les unités universitaires et des instituts d'enseignement supérieur ». « Nous avons également décidé de reporter le couvre-feu de 23 heures à 5 heures du matin en interdisant toutefois les activités générant des attroupements », annonce-t-il. Ce sont les bals de nuit, les concerts et autres manifestations nocturnes qui sont concernés dans cette série de mesures.

Azali Assoumani a également annoncé la reprise du transport maritime inter-îles. Le transport aérien entre les îles n'a pas été suspendu contrairement au transport (aérien) international qui est encore en étude avec les opérateurs concernés. « Des discussions sont en cours avec les compagnies aériennes en vue de l'ouverture progressive », annonce le chef de l'Etat. Revenant sur les autres mesures prises pour les transports routiers et inter-îles, les diverses manifestations, les festivités liées aux mariages, les cérémonies religieuses et loisirs, les marchés et les grandes surfaces, « restent toujours maintenues et doivent être respectées ». Entre-temps, « les tests et dépistages de la Covid-19 seront intensi-

fiés avec l'isolement, la surveillance et le traitement des cas positifs ». Pour les patients asymptomatiques, Azali Assoumani assure qu'ils bénéficieront d'une prise en charge à domicile avec l'aide des chefs des districts sanitaires.

Dans un tout autre sujet, le président de la République appelle au respect de la paix car selon lui, « c'est pacifiquement que nous devons continuer l'œuvre de nos prédécesseurs, pour parachever l'indépendance de notre pays et recouvrer son intégrité territoriale par l'intégration de l'île comorienne de Mayotte dans son ensemble naturel ».

A.O Yazid

FÊTE NATIONALE

Azali part en guerre contre les actes de violences et d'agression

Dans son allocution à Anjouan à l'occasion de la fête de l'indépendance, le chef de l'Etat a promis que des mesures drastiques, à la hauteur des enjeux, seront prises dans les jours à venir pour protéger les femmes et les enfants. Les ONG qui œuvrent pour la cause le prennent au mot.

Lors de son discours au stade de Hombo à Anjouan le 06 juillet dernier, le président de la République dit prendre les choses en main concernant les actes de violence faits aux enfants et aux femmes dans le pays. Il s'engage à prendre des initiatives et des mesures dans les jours et semaines qui viennent « contre la recrudescence inquiétante des actes de violence et d'agressions, en particulier contre les enfants et les femmes ».

Au niveau des associations, le message du garant des institutions n'est pas passé inaperçu et veulent bien le prendre au mot. « Aux activistes et militants, médecins, avocats, notables, nous savons désormais sur quoi nous appuyer pour exiger justice contre les violeurs de mineurs », s'enthousiasme l'ONG Hifadhui sur Facebook. L'association profite de l'occasion



Azali prononce son allocution du 6 juillet au stade de Hombo

pour pointer du doigt ces magistrats complaisants qui s'amuse à étouffer les dossiers de viol. « Attention à l'excuse bidon pour libérer provisoirement ces criminels comme lorsque vous prétendez que l'auteur est malade alors qu'il retourne tranquillement dans son village avec de

grandes ailes pour se moquer des familles des victimes. Attention à l'excuse de renvoyer le dossiers d'agressions sexuelles pour compléter d'enquête ».

Rahmatou Goulam, la présidente de ladite l'ONG reste attentive quant à la suite de l'engagement de toutes

les parties prenantes, les parents, les professeurs, les éducateurs, les magistrats, la police et toutes les personnes concernées pour accompagner l'initiative du Chef de l'Etat. L'ONG s'engage en effet derrière la décision du président avec le souhait de voir toutes les associations enga-

gées réunies dans une seule plateforme. « Les travaux sont en cours et plusieurs associations ont rejoint l'initiative », annonce-t-elle, avant d'ajouter: « nous sommes aussi persuadés que son plaidoyer pour la mise en place d'une coordination nationale de lutte contre toutes les formes de violences verra bientôt le jour »

Pour rappel, ces derniers temps, le service d'écoute et les associations de lutte contre la violence à savoir Hifadhui, Mwana tsi Wa Mzima et Petit Z'anges ont tiré la sonnette d'alarme face à la recrudescence des viols dans le pays, et ne cessent d'appeler à l'accompagnement des autorités publiques.

Quant à Mradabi Mziarani, le président du service d'écoute, il espère que le président Azali Assoumani tiendra sa promesse car, se souvient-il, ce n'est pas la première fois qu'il évoque un tel sujet. « Cette fois, nous espérons que les bourreaux de nos enfants vont purger leurs peines et que nos enfants seront protégés », s'impatiente celui qui ne passe pas 48H avant d'enregistrer un cas de viol sur mineur.

Andjouza Abouheir

Ntsudjini plongé dans un nuage de gaz lacrymogène

La journée du 6 juillet qui marque le 45e anniversaire de la fête de l'indépendance, aura été particulièrement douloureuse pour les habitants de Ntsudjini qui ont eu droit à d'interminables coups de détonations et un nuage de gaz lacrymogène. Des opposants avaient choisi la localité pour célébrer la plus importante de nos fêtes.

Quelques jours auparavant, le préfet de la région d'Itsandra avait mis en garde, au moyen d'un « communiqué spécial, » contre tout regroupement privé et public et ce jusqu'à nouvel ordre. Ceci implique bien entendu l'interdiction de célébrer en groupe la fête de l'indépendance. Le week-end dernier, le procureur de la République avait annoncé avoir eu des renseignements sur des oppo-

sants qui auraient voulu fomenter des troubles le 6 juillet.

Une annonce bien que menaçante qui n'a pas dissuadé les opposants, du moins une partie. En effet, le président du CNT Mouigni Baraka, l'emblématique leader du front démocratique Moustoifa Said Cheikh, le porte-parole de l'opposition Razida, l'ancien candidat à la présidentielle de 2019 Mahamoudou Ahamada entre autres figures, ont

bravé les interdictions et organisé une petite fête dans la localité de Ntsudjini, fief de l'ancien gouverneur Mouigni Baraka.

S'en sont suivis des détonations et un nuage de gaz lacrymogène des forces de l'ordre qui ont réussi à mettre la main sur le porte-parole de l'union de l'opposition, bien plus tard, tandis que les autres responsables, dont Abdallah Agoi, ont pris la poudre d'escampette. Des jeunes

ont aussi été arrêtés selon des habitants de la localité. À en croire plusieurs témoignages, la nuit du 6 au 7 juillet a été rythmée par des détonations à l'intérieur de la localité. Hier jusqu'à tard dans l'après-midi, un imposant dispositif militaire vérifiait à la loupe les véhicules qui entraient.

TM

CORONAVIRUS

Actogether en action pour lutter contre la propagation du virus

Actogether avec JCI et autres associations ont remis des kits sanitaire au centre de santé de Mitsoudje Hambou le samedi 4 juillet dernier. Le matériel est composé de gels hydro-alcooliques et des savons en liquide.

Pour combattre l'ennemi invisible du coronavirus qui s'abat sur la terre entière, les actions de charité ne cessent de se poursuivre. L'association Actogether, Jeunes Chambre Internationale et autres associations ont remis vendredi dernier des kits sanitaires au centre de santé de district de Mitsoudje. Cette aide permettra aux personnels soignants de mieux accomplir leur mission sans trop s'exposer à la contamination. « Nous savons tous que cette épidémie est dangereuse. Il faut bien se protéger surtout les médecins et les aides-soignants, car vous vous trouvez sur la première ligne. C'est ainsi que nous sommes venus apporter notre soutien en vous remettant ces kits sanitaires », déclare Nassur Ali Hamadi, le président de JCI Comores.

Ce dernier montre que la lutte

contre la propagation de la Covid-19 est un combat pour tout le monde. De ce fait, chacun doit donner son coup de pouce pour stopper cette pandémie. « Si tout le monde prend les choses en main et redouble d'efforts, on peut convaincre ce fléau. Autrement, la vie pourrait ne pas revenir à la normale », poursuit-il. Le kit en question est composé de 150 gels hydro-alcooliques et 50 savons en liquide.

De son côté, le major du centre de santé de Mitsoudje, Boinaidi Abdallah a remercié le bon geste d'Actogether et des autres associations. « Ce que vous venez de faire est important pour nous. Ça nous permettra d'éviter la propagation de la pandémie de Covid-19. En plus, ça nous aidera également à renforcer les mesures barrières », dit-il, avant d'ajouter qu'« au nom de mes collègues, on vous remercie infiniment pour ce geste. Car votre aide sanitaire est indispensable pour notre hôpital ». Après Mitsoudje, c'était le tour du Centre de santé de Mboueni où 174 gels hydro-alcooliques et 50 savons ont été remis.

Nassuf Ben Amad



Membres de Actogether.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maccha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Construction d'une communauté de destin sino-arabe dans une nouvelle ère

La 9e réunion ministérielle du Forum de coopération Chine-Etats arabes s'est tenue lundi par liaison vidéo, soulignant la solidarité entre la Chine et les pays arabes dans la lutte contre le COVID-19 ainsi que leur consensus sur l'avancement de leurs relations.

Co-présidée par le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi et son homologue jordanien Ayman Safadi, la réunion a rassemblé les ministres des Affaires étrangères des États membres de la Ligue arabe dont l'Union des Comores, ainsi que le secrétaire général de la Ligue, Ahmed Aboul-Gheit.

Lettre du Président chinois Xi Jinping

Au début de la réunion, le Ministre chinois des Affaires étrangères a lu la lettre de félicitations, adressée par le Président chinois Xi Jinping, à la 9e réunion ministérielle du Forum de coopération Chine-Etats arabes. M. Xi a déclaré qu'en 2018, lors de la cérémonie d'ouverture de la 8e réunion ministérielle du forum, son annonce de la mise en place du partenariat stratégique sino-arabe et l'initiative de forger une communauté de destin sino-arabe et de promouvoir conjointement la construction d'une communauté de destin pour l'humanité ont été chaleureusement accueillies par les Etats arabes.

Au cours des deux dernières années, les deux parties ont renforcé la coordination stratégique et la synergie des actions, et le partenariat stratégique sino-arabe de coopération globale et de développement commun tourné vers l'avenir a été approfondi, a déclaré M. Xi dans sa lettre. La Chine et les Etats arabes se sont mutuellement aidés et fermement soutenus et se sont engagés dans une coopération étroite depuis l'épidémie de COVID-19, a déclaré M. Xi, notant que cela illustre de manière frappante le fait que la

Chine et les Etats arabes partagent bonheur et malheur.

"J'espère que la Chine et les Etats arabes saisisront l'occasion offerte par la réunion pour améliorer la communication et la coordination stratégiques, faire progresser pas à pas la coopération dans divers domaines, y compris la réponse à la pandémie, et promouvoir constamment la construction plus approfondie et plus pratique de la communauté de destin sino-arabe, afin de mieux bénéficier aux peuples des deux parties", a ajouté M. Xi.

S'entraider dans la lutte contre le COVID-19

Il y a deux semaines, les dirigeants de divers partis politiques de la région ont participé à la réunion extraordinaire du Dialogue des partis politiques entre la Chine et les Etats arabes, au cours de laquelle une déclaration conjointe saluant le soutien mutuel dans la lutte contre le COVID-19 et envisageant de meilleures perspectives de coopération future a été publiée.

L'amitié entre la Chine et les pays arabes a de nouveau été saluée lors de la réunion ministérielle de lundi, lors de laquelle le ministre djiboutien des Affaires étrangères Mahmoud Ali Youssouf a déclaré que les relations amicales entre les pays arabes et la Chine sont exemplaires, comme l'a récemment montré leur combat conjoint contre le COVID-19.

Notant que les deux parties se sont engagées à lutter contre l'impact de la pandémie de COVID-19, le ministre saoudien des Affaires étrangères Fayçal ben Farhan al-Saoud a de son côté souligné lors de la réunion que les relations arabo-chinoises se sont renforcées au fil du temps et ont bien pro-



gressé ces dernières années, notant aussi que dans le contexte de la pandémie qui fait rage, la Chine et les États arabes se sont battus côte à côte, une initiative qui a été saluée par les peuples des deux côtés.

Lorsque la Chine était en pleine lutte contre le COVID-19, les États arabes ont fait preuve de solidarité avec elle en exprimant leur soutien et en faisant don de fournitures médicales. Certains monuments célèbres, notamment des temples de l'Égypte antique et la tour Burj Khalifa aux Émirats arabes unis, ont été illuminés aux couleurs du drapeau national chinois.

Quand la pandémie a commencé à faire rage dans le monde arabe, la Chine a livré des fournitures indispensables et a partagé son expérience dans la lutte contre la maladie via des vidéoconférences avec le personnel médical de 21 Etats arabes et a envoyé des experts médicaux dans huit Etats arabes.

Selon Ali Yousif, directeur exécutif de la Ligue des sociétés d'amitié arabo-chinoises, affiliée à la Ligue arabe, la réunion ministé-

rielle a été convoquée "à un moment important face à des défis qui nécessitent une coordination et une coopération accrues entre la Chine et les États arabes".

Par ailleurs, M. Aboul-Gheit a annoncé lors de la réunion ministérielle que 19 États arabes ont signé des accords bilatéraux avec la Chine dans le cadre de l'initiative chinoise "La Ceinture et la Route".

Enfin, des responsables et experts arabes ont déclaré que la lutte commune contre le COVID-19 et les efforts inlassables pour promouvoir la coopération dans divers domaines ont jeté des bases solides pour la construction d'une communauté de destin sino-arabe.

Trois documents ont vu le jour lors de cette réunion: «Déclaration conjointe sur la solidarité entre la Chine et les pays arabes dans la lutte contre la pandémie de COVID-19», «Déclaration d'Amman» et «Plan de mise en œuvre de l'action du Forum pour l'année 2020-2022».

FOOTBALL DE BASE :

Nice Fc, Om et Psg, foyers des pépinières comoriennes

Actuellement, les jeunes footballeurs comoriens de (U11) à (U20), encadrés dans des écoles de football en Europe, s'évaluent à plus d'une centaine. Nés en Europe ou dans l'Océan indien, ils sont talentueux. Ils constituent un réservoir potentiel des futures pépites. La Fédération de football des Comores (Ffc) doit se montrer attentive à leur parcours évolutif et élogieux. A court terme, ils peuvent servir les Cœlacanthes jeunes.

Des nombreux jeunes joueurs originaires des Comores sont en formation dans presque tous les grands centres de formation de France, voire de l'Europe. Certains évoluent dans des grands clubs (Ligue1 et Ligue2). Ces jeunes sont en majeure partie nés ailleurs, en Europe et dans l'Océan indien. Ils sont binationaux ou en tout cas peuvent y prétendre. La Ffc devrait donc suivre leur évolution. Ils sont talentueux et constituent un réservoir potentiel des futures pépites. Une fois la pandémie de coronavirus maîtrisée, les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des jeunes (Can U17 et U2) vont débiter.

Pour la direction technique nationale, ce sont de belles opportu-

nités pour procéder à des opérations de pré-détection et de détection. Et plus tard, organiser des regroupements nationaux pour la suite des opérations techniques, physiques, tactiques et psychologiques amorcées, présélection et sélection. L'objectif de toute cette préoccupation, c'est de pouvoir intégrer les meilleurs dans les équipes nationales espoirs de l'Archipel aux îles de la lune. Certes, ils sont nombreux. Mais, l'abondance des biens ne tue pas, dit-on. Mais, la situation suscite quand même une interrogation. Cette pléthore de futures pépites pour les Coelacanthes constitue une bombe à retardement, caractérisée par un embarras de choix ou une force de frappe assurée ?

Ayoub Moussa, Directeur technique national, auprès de la Ffc, et les responsables respectifs du football de base de l'île de Djumbe Fatima, le Fombonien Matheous et celui de Ngazidja, Fundi Adam's restaient injoignables. Joint par téléphone depuis Domoni, île de Ndzouani, Ali Mchoindra, instructeur de la Caf/Fifa et encadreur technique des Jeunes salue le parcours progressif et élogieux réalisé par ces jeunes comoriens de la diaspora : « Je pense que c'est un réservoir potentiel pour les Coelacanthes et pour le pays.



Anfane Ahamada Mze qui vient de signer à Paris Saint-Germain.

L'effectif actuel aura naturellement besoin d'un rajeunissement et d'un renfort de qualité dans les années à venir. Le jeune domonien, Anfane Ahamada Mze, qui vient de signer à Paris Saint-Germain son 1er contrat professionnel, constitue un espoir. C'est un atout non négligeable. Logiquement, il est binational. Il pourrait être très utile aux Coelacanthes U18 par exemple. En tout cas, si bien encadrés, ces jeunes de la diaspora sont des forces de frappe assurées. »

Bm Gondet

Brest (1), Bordeaux (2), Boulogne Us (1), Canne As (1), Chelsea, Angleterre (1), Cote Bleu Fc (1), Dijon (2), Estac-Troye (1), Fougère (1), Grande Synthe (3), Guingamp (1), Havre (2), Istres Fc (1), Laval (1), Lyon Fc (1), Metz Fc (1), Monaco As (2), Montpellier (2), Nantes (1), Nice (7), Olympique de Lyon (1), Olympique de Marseille (17), Paris St-Germain (4), Reims Stade (1), Sarcelles As (1), Sochaux (2), Thionville (1), Toulon (1), Troye Estac (3), Stoke City, Angleterre (1), etc.

Observation. Ne sont pas répertoriés, les jeunes originaires des îles des cocotiers portant d'autres noms de famille (issus de mariages mixtes). Ils sont encore nombreux en pleine formation. D'autres jeunes, probablement futures pépites des Cœlacanthes, sont formés dans des clubs amateurs et certains ont déjà signés leur premier contrat dans des clubs de National et/ou des L2 ou L1. Ils sont des réservoirs potentiels.

UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles phase II
(PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « **Recrutement d'un consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine des énergies renouvelables** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Promouvoir la recherche, la diffusion des technologies liées aux énergies renouvelables;
- Piloter un système de contrôle et de gestion du potentiel des énergies renouvelables ;
- Piloter et mettre en œuvre des politiques d'évaluation et de mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables;
- Piloter la mise en place d'un système d'études et de recherche sur la valorisation du potentiel d'énergie renouvelable ;
- Piloter un plan d'accès à l'efficacité énergétique et de maîtrise des ressources énergétiques renouvelables ;
- Veiller au suivi et à la mise à jour de l'éva-

uation des ressources nationales propices au développement des énergies renouvelables (particulièrement pour l'élaboration de l'atlas solaire et éolien) ;

- Proposer des mécanismes de développement et de diversification de l'offre énergétique sur les trois îles en privilégiant la valorisation des ressources énergétiques locales différenciées selon le potentiel de chaque île ;
- Veiller, en collaboration avec les organismes concernés en particulier le Directeur technique de la DGEME à l'élaboration des cartes de sites pouvant abriter les installations de production d'énergie d'origine renouvelable ;
- Piloter et mettre en œuvre, en collaboration avec les organismes concernés, les projets et actions de coopération dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Organiser et animer les activités relatives à l'efficacité énergétique ;
- Contribuer à la promotion de la recherche et du développement de l'innovation technologique et du transfert de technologies dans le domaine des énergies renouvelables ;
- Généraliser la mise en œuvre d'une gestion rationnelle des ressources naturelles en concertation avec les populations concernées;
- Réfléchir sur la mise en place d'une

Autorité Nationale Désignée (AND) pour favoriser la mise en œuvre des projets relatifs au Mécanisme pour un Développement Propre (MDP).

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé : Titulaire d'un diplôme d'ingénieur électricien ou équivalent et une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans les énergies renouvelables. Etre âgé (e) au maximum de 32 ans.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à

l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13/07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant individuel pour appuyer la DGEME dans le domaine des énergies renouvelables** ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i
Monsieur Mohamed NADJIB YOUSOUF
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau : Malouzini- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE
Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80
Fax: (+269) 773 95 54
Email: prci_comores@yahoo.fr



UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRES

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**



**Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles phase II
(PRCI II – Comores)**

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « *Recrutement d'un(e) Consultant(e) junior chargé(e) de la communication au Commissariat Général au Plan (CGP)* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- *Elaborer et appuyer la mise en œuvre du plan de communication du Commissariat ;
- * Créer une base de données documentaire sur les documents et études réalisées ;
- * Créer, animer et assurer l'administration et la mise à jour du site internet, page Facebook du Commissariat Général au Plan ;
- * Superviser et maintenir la mise en ligne des documents d'information pour la sensibilisation du public et des différents partenaires ;
- * Organiser les évènements (atelier, réunion, séminaire, forum et conférence) pour la dis-

semination des productions du Commissariat;

- * Créer une base de données des médias ;
- * Développer et adapter les outils de communication,
- * Créer une base de données des images et vidéos des activités du Commissariat et élaborer le press book sur les articles et autres éléments de communication ;
- * Veiller à un archivage des outils de communication produits par le commissariat ;
- * Assurer la coordination des échanges avec les différents PTF et ministères sectoriels en collaboration avec l'équipe de la DAD ;
- * Identifier les possibilités d'innovation et de nouveaux outils et plateformes de communication pouvant servir à rendre plus visible les actions menés par le Commissariat ;

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés

pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé : Le ou la candidat (e) recherché (e) doit être titulaire d'un diplôme de haut niveau (bac + 5 minimum) en Communication ou autres domaines connexes; Avoir une expérience professionnelle d'au moins 02 ans dans le domaine de la communication et de l'internet ; Etre âgé (e) au maximum de 32 ans.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous

aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13 /07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « *Recrutement d'un(e) Consultant(e) junior chargé(e) de la communication au Commissariat Général au Plan (CGP)* ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i

Monsieur Mohamed NADJIB YOUSOUF
Ministère des Finances et Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)

Bureau : Malouzi- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE

Moroni - Union des Comores

Bureau: (+269) 773 94 80

Fax: (+269) 773 95 54

Email: prci_comores@yahoo.fr



UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET
DU SECTEUR BANCAIRE

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT**



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251

Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le « *Recrutement d'un Consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine de l'informatique* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Assurer la mise à jour régulière de la plateforme électronique d'aide public au Développement;
- Faciliter l'utilisation de la base de données avec les partenaires et gérer les droits d'accès (attribution des mots de passe, installation des procédures de sauvegarde et de restauration automatiques...);
- Assurer une formation régulière des utilisateurs à l'utilisation de la base de données ;
- Proposer les adaptations/améliorations éven-

tuelles à opérer sur la base de données pour la rendre plus performante et efficiente ;

- Faire le suivi et la maintenance du logiciel du programme d'investissement public ;
- Accomplir toutes autres tâches requises par le Commissaire Générale au Plan et/ou les Directeurs du Commissariat ;
- Concevoir et proposer un système d'organisation, d'archivages et de diffusion des données au niveau du Commissariat Général au Plan.

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (SEP-PRCI) Phase II, invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

* **Profil du consultant exigé :** d'un diplôme de niveau (bac + 5 minimum) en génie logi-

ciel, informatique de gestion ou dans une discipline connexe dans tout autre domaine pertinent ; Être âgé(e) au maximum de 35 ans ; Avoir une expérience professionnelle d'au moins (2) deux ans, notamment dans la conception, la mise en place, la gestion et la maintenance de bases de données ; Avoir une bonne connaissance du système de Gestion de base de données MYSQL, SQL Serveur.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, octobre 2015 », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures loca-

les de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13/07/2020 à 12 heures 30 min** (heure de Moroni) et porter expressément la mention « *Recrutement d'un Consultant junior en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) dans le domaine de l'informatique* ».

A l'attention du Coordonnateur National du Projet PRCI p.i

Monsieur Mohamed NADJIB YOUSOUF
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Structure d'Exécution du Projet (SEP)

Bureau : Malouzi- Moroni, non loin du Lycée GYMNASE

Moroni - Union des Comores

Bureau: (+269) 773 94 80

Fax: (+269) 773 95 54

Email: prci_comores@yahoo.fr